



RESTAUREZ VOS MARES

FAITES APPEL A NOUS !

Teyssonne
Oudan - Maltaverne



**Pilote du contrat
de rivières**

Qu'est-ce qu'une mare ?

La mare est une étendue d'eau stagnante, de taille réduite et de faible profondeur, alimentée en eau par la nappe souterraine, les sources, la pluie ou les ruissellements de surface.

Certaines mares sont naturelles mais la plupart ont été créées par l'homme pour divers usages domestiques ou agricoles.

Dans le Roannais, les mares sont encore présentes mais beaucoup d'entre elles ont disparu. Elles ont été comblées ou envahies par la végétation. Pourtant, autrefois, elles étaient pleinement intégrées dans la vie agricole et rurale.



Pourquoi restaurer les mares ?



Réserve d'eau

Bien aménagée et avec un bon renouvellement de l'eau, la mare peut fournir de l'eau au bétail et limite ainsi l'abreuvement direct dans la rivière ou le recours au réseau d'eau potable. Elle offre aussi une réserve en période de basses eaux. Parfois, elle peut servir de réserve incendie.



Gestion du ruissellement pluvial

Les mares limitent les ruissellements et les coulées de boues. Elles contribuent ainsi à la lutte contre les inondations.



Equilibre écologique

La mare est un véritable écosystème : crapauds, grenouilles, tritons, libellules et même certaines plantes devenues rares s'y installent. Sa végétation fournit des abris, des supports de ponte et une réserve de nourriture pour la vie animale. Elle joue également un rôle épuratoire : elle capte les nitrates, phosphates, métaux lourds, etc. éventuellement présents dans l'eau et permet d'améliorer sa qualité.



Intégration paysagère

Ces retenues d'eau font partie intégrante du paysage bocager roannais et du patrimoine local, façonnées et entretenues par les anciens depuis des siècles.

Quelques techniques d'entretien

Les travaux les plus couramment réalisés sont les suivants :

- **débroussaillage** régulier pour éviter le comblement par la végétation ;
- **coupe sélective** de la végétation sur les berges pour avoir un bon équilibre entre ensoleillement et ombrage ;
- **curage** d'une partie de la vase en variant les profondeurs ;
- **façonnage** d'une partie des berges en pente douce ;
- **pose de clôtures** afin d'avoir une eau propre ;
- **aménagement d'un point d'abreuvement** pour limiter le piétinement du bétail : soit une petite partie de la mare seulement est accessible au troupeau, soit une pompe de prairie est installée, soit un abreuvoir est créé en contrebas de la mare.

Le rôle de Roannaise de l'Eau

Vous pouvez bénéficier de l'aide de l'équipe technique de Roannaise de l'Eau pour la réalisation des travaux. Tout ou partie du matériel et des prestations pourra être pris en charge financièrement par Roannaise de l'Eau.



Exemple d'aménagement de mare

Pour une mare en bonne santé

Il est important d'éviter d'épandre de l'engrais ou du fumier trop près de la mare pour limiter les pollutions.

A savoir : l'introduction d'animaux (poissons, grenouilles, tortues...) ou de plantes exotiques est à proscrire. Des espèces locales coloniseront naturellement la mare.

Contact

Si vous souhaitez bénéficier de notre accompagnement pour restaurer, voire créer, des mares sur vos parcelles, celles-ci doivent se trouver sur les bassins versants de la Teyssonne, de l'Oudan ou du Maltaverne.

Dans ce cas, merci de prendre contact rapidement avec le Syndicat des Monts de la Madeleine, partenaire de Roannaise de l'Eau :



Environnement - Tourisme - Patrimoine
"Vers un Parc naturel régional"

- tél : 04 77 65 10 22
- email : smmm@montsmadeleine.fr

Un rendez-vous sera alors organisé afin de faire l'état des lieux et prévoir les travaux avec vous.



SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

ROANNAISE DE L'EAU
63 rue Jean Jaurès - 42300 Roanne
contact@roannaise-de-leau.fr
www.roannaise-de-leau.fr
www.contrat-de-rivieres.fr

L'eau, notre métier



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Projet Agro
Environnemental
et Climatique
Roannais